

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 juin 2013

### Le Sncd réunit le 13 juin les membres-signataires de la Charte du Développement Responsable



**A l'initiative de son atelier Développement responsable, le Syndicat National de la Communication Directe (Sncd) a créé l'année dernière la Charte du Développement Responsable et reconduit son action pour 2013. A ce jour, 22 membres du Sncd se sont d'ores et déjà engagés en signant la Charte Sncd Développement Responsable.**

Après la mise à jour du code de déontologie et l'édition de fiches de bonnes pratiques, le Sncd renforce son engagement déontologique et accroit son périmètre d'action en prenant position avec les entreprises du secteur du marketing direct et relationnel sur le **développement responsable social, économique et environnemental**.

L'atelier Développement responsable du Sncd, piloté par Franck Dreyer de Reed Data, composé de Laurence Hulin de Mediapost, Virginie Fillion de l'IEMD et d'Anne Beriot-Cayla du SNCD, a mené des travaux permettant l'édition de cette **Charte du Développement Responsable. Au-delà de la sensibilisation et de l'engagement, le Sncd accompagne ses membres dans la mise en œuvre de leurs actions.**

Le Sncd réunit le 13 juin 2013, chez Reed Data, autour d'un petit-déjeuner, l'ensemble des membres signataires qui s'engagent pour 2013, dont ceux ayant reconduit leur engagement pour la seconde année consécutive, avec **la signature de la Charte SNCD Développement Responsable.**

*«Votre présence aujourd'hui, en tant que signataires de la Charte SNCD Développement Responsable, prouve votre engagement et contribue à la responsabilisation de nos métiers en matière de production, de respect de l'environnement mais également d'éthique. Ces engagements sont fidèles à nos valeurs et à l'esprit que le Sncd défend.»* Didier Farge – Président du Sncd

#### **Les 22 signataires sont :**

Acxiom, A.I.D, Amabis, Bisnode (ex WDM.Directinet), Cegedim, Combbase, Conexance, Dolist.net, Edatis, Epsilon International, FGConseil.fr, Florence Consultant, Histoire d'Adresses, IEMD, ITL, Lakana, Mediapost, NP6 SAS, PJMS, Reed Expositions, Selligent, Sncd.

A cette occasion, des entreprises signataires de la Charte témoignent de la mise en œuvre concrète de cette Charte SNCD Développement Responsable. Rappelons-en ici les objectifs majeurs : réduire son impact environnemental, s'impliquer dans une politique de ressources humaines soucieuse du bien-être de ses collaborateurs ou encore réaliser des économies.

Virginie Fillon, Responsable Communication et Développement de l'IEMD (Institut européen du marketing direct) témoigne des actions mises en œuvre dans une structure de taille micro. Outre les actions, elle revient sur l'analyse préalable de ses pratiques quotidiennes avant l'engagement pour apporter un regard critique sur certaines de nos actions régies par des préjugés et des idées fausses. Elle illustre ses propos par des exemples de pratiques modifiées, conformes aux règles d'une conduite responsable.

Le Directeur Général d'Edatis, Ghaleb Ben Ali, prestataire de solutions d'Email Marketing, expose les différentes actions menées suite à l'adhésion à la charte SNCD en février 2012. Il explique également le choix fait par Edatis d'être un acteur actif du développement responsable en intégrant cet aspect dans son cœur de métier. Edatis propose d'ailleurs aux marketeurs et à tous les acteurs de l'emailing des solutions pour réduire l'empreinte carbone des campagnes d'email marketing. « Ensemble, on peut faire bouger les choses ! », a-t-il cité.

Un accompagnement est également proposé par Laurence Hulin, Directrice Développement Responsable de Mediapost, avec une méthodologie afin d'établir le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) au sein de l'entreprise pour en réduire l'impact. La loi dite Grenelle 2 rend en effet désormais obligatoire l'établissement d'un tel bilan GES.

Les membres signataires de cette charte, investis dans le Développement Responsable, ont prouvé leur engagement à :

- mener une réflexion stratégique de développement durable permettant d'identifier leurs propres enjeux, de les partager et de définir des objectifs dans leur champ de compétences,
- traduire cette réflexion dans leur politique, leurs projets, leur management et leur façon de rendre compte, en impliquant le personnel et les différentes parties prenantes et intéressées,
- élaborer un document stratégique de développement durable, reprenant ces engagements et diffusé largement à l'interne comme à l'externe et rendre compte des conséquences sociales et environnementales de leurs activités dans un rapport annuel,
- élaborer et piloter, dans le cadre de leur document stratégique, un plan d'actions.

Par ailleurs, les membres du SNCD s'engagent, dès la signature, à respecter au moins 5 des 10 points de la charte et son intégralité au plus tard dans les 5 ans.

#### **A propos du SNCD**

---

Le **Syndicat National de la Communication Directe** est l'organisation professionnelle des experts de la communication directe multicanal et de la relation client. Depuis 1933, il aide ses membres à se positionner face aux évolutions et aux perspectives du marché. Le Sncd définit le cadre et les usages des métiers de la communication directe qu'il contribue ainsi à valoriser. Aujourd'hui, 140 acteurs de la communication directe, parmi lesquels acteurs des marketing services, courtiers et propriétaires de fichiers, gestionnaires de BDD, acteurs de l'e-marketing et de l'emailing, SSII, éditeurs et intégrateurs CRM, opérateurs du courrier, sociétés d'études, de conseil et d'analyses statistiques..., ont choisi de proposer leurs services dans le respect de la déontologie et des usages de la profession en devenant membres du Sncd. [www.sncd.org](http://www.sncd.org)

#### **Contacts presse**

---

SNCD  
Anne BERIOT-CAYLA  
Tél. : 01 46 64 95 46  
Email : [aberiot@sncd.org](mailto:aberiot@sncd.org)